

# PCSES : Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social

## 1 – ÉTAT DES LIEUX

### **La commune et son territoire**

- Quel territoire ?
- Quelle population ?
- Quel environnement culturel et associatif ?

### **Si existence d'un réseau intercommunal de lecture publique**

- Historique
- Compétences intercommunales de lecture publique
- Personnel intercommunal
- Acquisitions et collections sur l'intercommunalité
- État des lieux de l'informatisation et du matériel numérique
- Chiffres clés

### **La bibliothèque actuelle** (pas d'analyse, juste une description)

- Historique
- Bâtiment actuel (localisation, surface, mobilier)
- Équipe (bénévoles et salariés)
- Les horaires
- Acquisitions et collections
- Informatisation et numérique
- Publics et fréquentation
- Action culturelle
- Partenariats
- Publics spécifiques
- Coopération avec les autres lieux de lecture du territoire
- Moyens et action de communication

## 2 – ANALYSE CRITIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

### **Les forces**

Exemples (un territoire dynamique, un paysage associatif riche, une équipe formée et volontaire, un réseau intercommunal structuré...)

### **Les faiblesses**

Exemples (des horaires d'ouverture insuffisants, un bâtiment inadapté, une faible fréquentation, des publics absents, un mode de fonctionnement fragile, des collections insuffisantes...)

## 3 – LA MÉDIATHÈQUE DE DEMAIN

### **Enjeux et orientations stratégiques**

Exemples (favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre, s'adapter à l'évolution et à la diversité des missions de lecture publique, être acteur de la vie locale, devenir une médiathèque tête de réseau...)

### **Objectifs opérationnels**

- Une équipe pour la bibliothèque
- Collections : quelle politique documentaire ? (! se rapprocher du Référent de territoire pour envisager cette question au vu des collections proposées par la MCO)
- Informatique et numérique (! tenir compte de l'offre de ressources numériques de la MCO)

- Horaires, tarifs et accueil des publics
- Prise en compte des publics spécifiques
- Action culturelle et partenariats
- Projet de coopération avec les autres lieux de lecture du territoire

#### **Un projet architectural : quel bâtiment ?**

- Localisation : quelle implantation
- Schéma de fonctionnement
- Mutualisation d'espaces, mutualisation d'usages ?
- Dimensionnement des espaces

## 4 – UNE AMBITION, UN FONCTIONNEMENT ADAPTÉ

#### **Un budget d'investissement, des aides financières**

- Tableau d'investissement
- Subventions

#### **Un budget de fonctionnement annuel**

#### Méthodologie pour la rédaction du PCSES

Ce document **doit être rédigé par le maître d'œuvre** (commune ou intercommunalité). Les partenaires (DRAC et MCO) apportent un conseil pour sa rédaction mais ne rédigent pas le PCSES. Le rédacteur peut être le/la responsable de la bibliothèque (salarié ou le cas échéant bénévole) ou un élu (de préférence en charge du suivi du projet).

**Le rédacteur s'entoure d'un comité de pilotage** composé du Maire, d'un ou plusieurs adjoints, du responsable de la bibliothèque, d'un ou plusieurs bénévoles, de la DRAC et la MCO.

Le travail de rédaction peut se faire progressivement au gré des réunions du comité de pilotage ou à minima faire l'objet d'une relecture par aller/retour de mails et d'une validation finale des membres.

**Le projet final doit faire l'objet d'un passage en conseil municipal ou conseil communautaire.** Il peut faire l'objet d'une présentation publique.

Afin de rédiger les parties « Enjeux et orientations stratégiques » et « Objectifs opérationnels », **la population (usagers et non usagers de la bibliothèque actuelle) peut être consultée** (réunions publiques ou questionnaire) afin de connaître au mieux leurs attentes.